



École Les Sources
Procès-verbal du conseil d'établissement
Approuvé

Date: Le lundi 20 septembre
Heure: 19h00 à 21h30
Lieu: Visioconférence TEAMS

Projet d'ordre du jour

Étaient présent(e)s :

Mme Chantale Bouchard
Mme France Beauséjour
Mme Martine Bélanger
Mme Nathalie Flaschner
Mme Karine Briand

M. Bernard Déry
Mme Véronique Dorval
Mme Andrée Robitaille
Mme Sonia Falardeau
Mme Isabelle St-Pierre

Étaient absent(e)s

Aucun absent

1. OUVERTURE

1.1 Mot d'ouverture

Mme Bouchard indique qu'elle animera jusqu'à la nomination de la présidence.

1.2 Présentation des membres du CÉ 2021-2022

Les membres se présentent brièvement à tour de rôle.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

C.E.-2021-22-1	Il est proposé par M. Déry et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.
----------------	---

1.4 Intervention du public

Aucune intervention

1.5 Adoption du procès-verbal du 30 août 2021

Le procès-verbal du 30 août 2021 n'a pas été complété, nous ne pouvons l'adopter.

1.6 Suivi au procès-verbal

Nous adopterons le procès-verbal et ferons les suivis à la prochaine rencontre.

1.7 Courrier reçu

Pas de courrier reçu.

2. FORMATION DU CÉ 2021-2022

2.1 Adoption des règles d'élections pour les postes prévus aux règles de régie interne

2.1.1. Nomination d'un président d'élection : Chantale Bouchard

2.1.2. Élection à la présidence du CÉ : Bernard Déry

2.1.3. Élection à la vice-présidence du CÉ : Isabelle St-Pierre

C.E.-2021-22-2	Il est proposé par Mme Falardeau et résolu unanimement d'adopter les règles d'élection pour les postes prévus aux règles de régie interne.
----------------	---

2.2 Règles de régie interne du CÉ

Les documents ont été envoyés par courriel et sont à titre informatif.

Un rappel est fait concernant l'affichage publicitaire, règlement propre à l'école Les Sources.

L'affichage doit être fait dans l'intérêt des enfants.

C.E.-2021-22-3	Il est proposé par Mme Falardeau et résolu unanimement d'adopter les règles de régie interne du CÉ 2021-2022.
----------------	--

2.3 Dénonciation d'intérêt direct ou indirect

Les documents signés doivent être retournés par courriel ou par le biais du sac d'école de l'enfant.

Si désiré, Mme Bouchard indique qu'il est possible de faire un suivi papier et non par courriel pour les prochaines rencontres.

3. DÉCISION

3.1 Adoption du calendrier des séances du CÉ pour 2021-2022

C.E.-2021-22-6	Il est proposé par Mme Dorval et résolu unanimement d'adopter le calendrier des séances du CÉ 2020-2021.
----------------	---

4. CONSULTATION

4.1 Budget CÉ

Le Centre des Services scolaires propose des changements liés aux budgets des CÉ.

Raison : Plusieurs CÉ utilisaient les surplus pour des activités pour les enfants, mais il s'agit d'un budget de fonctionnement du CÉ (achat pour boîtes à lunch aux membres, perfectionnement).

Il s'agirait de retirer les frais du secrétariat du CÉ et de mettre ces frais à la charge de l'école. La moitié du budget irait à l'école et l'autre au CÉ. Le budget serait ajusté en conséquence (augmenté).

Il n'y aurait pas la possibilité de transférer le surplus à l'année suivante.

Suggestion : instaurer un plafond de surplus transférable.

Aucune décision prise, Mme Bouchard informe seulement. Détails à venir.

5. DISCUSSION

Aucun point.

6. INFORMATION

6.1 Information de la directrice

1. Activités parascolaires : l'école a approché Dimensions sportives et le RSEQ, mais ils éprouvent des problèmes de personnels et peu d'activités pourraient être offertes. Complication avec le SDG étant donné la pénurie de personnel et la logistique des locaux. Pour cette année, dû à la COVID-19, on se limite à des activités sportives (équipes de basket avec M. Patrick, équipe de mini-volleyball et possible exploitation du terrain de tennis). Le SDG tiendra des ateliers le soir (ex. : tricot, cuisine, activités diverses). Mme Falardeau tiendra des cours de gardiennage averti. Détails à venir.
2. Lecteur de CO₂ ils seront installés dans les écoles à l'automne : les parents recevront un document informatif de la part du Ministère par le biais du CSS.
3. Informations liées à la COVID-19 : nous sommes en attente de nouvelles informations. En principe, les 6-12 ans pourront avoir accès au vaccin à l'école (fin octobre-début novembre), *idem* pour les tests rapides. Mme Bouchard souligne le fait que les vaccins se feront à l'école et non à l'extérieur. Cela facilitera le support émotionnel auprès des plus jeunes.

6.2 Information du personnel

Le SDG informe que tout se déroule bien et qu'ils apprennent à connaître les enfants au fil des jours. Le personnel enseignant informe que les rencontres de parents ont eu lieu et qu'ils apprennent également à connaître leurs élèves.

De manière générale, l'entrée scolaire est plus agréable puisque les enfants ont plus de liberté et ils aiment retrouver les locaux du SDG.

6.3 Information du Comité de parents

Aucune rencontre jusqu'à ce jour. Elle aura lieu le 13 octobre prochain.

Soulèvement de la problématique du plomb dans l'eau. Une mise à jour est à venir pour les parents et le personnel.

6.4 Information des commissaires

Aucune information à donner.

7. AUTRES SUJETS

- 7.1 Formation des nouveaux membres : M. Déry informe les nouveaux membres de la formation en ligne obligatoire. Durée d'environ 1 h 30.

8. FERMETURE

- 8.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil

La prochaine rencontre aura lieu le 25 octobre 2021 à 19 h.

- 8.2 Levée de l'assemblée

C.E.-2020-21-8	Il est proposé par Mme Falardeau et résolu unanimement de lever l'assemblée à 19 h 46.
----------------	---

Questions à la suite de l'assemblée :

Mme Bouchard rappelle que le CÉ a un bloc dans l'info-parents chaque mois.

Si ajouts pour l'ODJ, l'envoyer à Mme Bouchard ou M. Déry.

On laisse démarrer l'année afin de voir pour les comités connexes (ex. : comité cour d'école)

Signature de la direction

Signature du président